

République de Guinée

Travail- Justice- Solidarité



ASSEMBLEE NATIONALE

9^{ÈME} LÉGISLATURE

N°09/SG/AN

Enregistré à la présidence de l'Assemblée Nationale, le 02 juillet 2020

*Rapport sur l'accord de Financement du projet
d'urgence pour la riposte et le renforcement
de préparation des systèmes de santé face à
la COVID-19*

Commission : Commission des Affaires Economiques et Financières, du Plan et de la Coopération

Présenté par: Honorable Aboubacar Adama SYLLA, Rapporteur Général

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Monsieur le Représentant du Chef de l'Etat,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Telle une trainée de poudre avec extension exponentielle et ahurissante, la mystérieuse COVID-19 s'est répandue à travers le monde occasionnant des milliers de morts. Ainsi, en vue de détecter, prévenir, faire face et renforcer les systèmes nationaux de santé publique pour la riposte, le Gouvernement a sollicité et obtenu auprès du groupe de la Banque mondiale à travers l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un crédit de 8 millions de Droits de Tirage Spéciaux) soit 10,9 millions de \$ US permettant le financement d'un nouveau projet de riposte à la pandémie en rompant la chaîne de contamination de l'épidémie.

Cet accord de financement soumis en procédure d'urgence à l'Assemblée nationale, a fait l'objet d'un examen approfondi en Commissions et en inter-commission avec les cadres des départements ministériels concernés, les 01 et 02 juillet 2020 dont la liste est jointe au présent rapport.

Honorables Députés,

Pour 5,450 millions de dollars de crédits sur 10,9 millions de dollars, ce projet de financement compte cinq articles, trois annexes et un appendice. Les conditionnalités sont les suivantes :

- ✓ Taux d'intérêt : 1,5625% ;
- ✓ Commission d'engagement : 0,5% par an ;
- ✓ Commission de service : 0,75%
- ✓ Durée de remboursement : 38 ans dont 6 ans de grâce ;
- ✓ Date de clôture du décaissement du crédit: 31 juillet 2022 ;
- ✓ Remboursement : du 15 décembre 2026 au 15 juin 2058 inclus.

Honorable Députés,

Ce financement auquel s'ajoutent d'autres sources de financement d'un montant de 1,7 millions de dollars US permettra:

- ✓ la détection, la confirmation, l'enregistrement et la déclaration des cas et le suivi des contacts (5,4 millions de dollars US) notamment :
 - l'acquisition d'outils de communication ;
 - le renforcement de la gestion des urgences ;
 - le soutien des enquêtes épidémiologiques ;
 - le renforcement des points d'entrée désignés et les sites d'isolement aux frontières (Conakry, Boké et Boffa) ;
 - la formation des agents d'urgence ;
 - le renforcement des capacités de huit laboratoires d'analyse biomédicale.
- ✓ La gestion des cas (3,5 millions de dollars US);
 - augmentation de la capacité de 38 centres de traitement existant et la mise en place de nouveaux à Labé, Kankan, N'Zérékouré et à l'Aéroport de Conakry ;
- ✓ les mesures de distanciation sociale (1,7 millions de dollars US);
- ✓ la préparation à la communication (0,8 millions de dollars US) ;
- ✓ la gestion et la coordination du projet 0,5 millions de dollars US ;
- ✓ le suivi et évaluation pour 0,7 millions de dollars US.

Honorables Députés,

Pour permettre à notre pays d'organiser la riposte contre cette pandémie, sauver notre population, renforcer notre système sanitaire déjà très fragile et à afin de répondre à l'urgence de santé publique mondiale, la Commission des Affaires Economiques et Financières, du Plan et de la Coopération vous invite à autoriser, à l'unanimité, la ratification de cet accord de financement.

Je vous remercie.

La Commission